

**SAS SECAUT**  
**Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo**  
**87000 LIMOGES**  
**RCS 733 500 038**

-ooOoo-

**PROCES VERBAL**  
**D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2024**

-ooOoo-

L'an deux mille Vingt Quatre,

Le 20 Décembre à 18 heures,

L'associé unique de la Société par Actions Simplifiée SECAUT, Société au capital de 100 000 Euros, divisé en 2 500 actions de 40 Euro chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée par lettre recommandée, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud MALIVOIRE, président et représentant la société SECAUT 51

Propriétaire de deux mille actions, numérotées de 1 à 2500      2 500 actions

---

**2 500 actions**

Le Président déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation des comptes.
- Quitus au Président.
- Distribution de dividendes
- Affectation du résultat 2024.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée et la liste des actionnaires.
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe de l'exercice clos le 30 Septembre 2024.
- Le rapport du Président.
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée.
- La liste des conventions réglementées de l'exercice.

Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 Septembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et donne au Président quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide que le déficit net s'élevant à 72 685,30 Euros sera affecté de la façon suivante :

- Report à nouveaux	<u>72 685,30 Euros</u>
TOTAL	72 685,30 Euros

Cette résolution est adaptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Il a été décidé une distribution de dividendes sur prélèvement du report à nouveau de la société pour un montant de 80 000 €.

Cette distribution au profit d'une personne morale ne donne pas lieu à prélèvements sociaux ni prélèvement libératoire. Cette distribution sera taxée par le biais d'une réintégration fiscale de 5% chez la société bénéficiaire.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, l'assemblée avait procédé à une distribution de dividendes de 90 000 en 2023.

Conformément à l'article 158-3 et 200 septies du CGI, la loi de finances a supprimé l'avoir fiscal rattaché aux distributions de dividendes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## **OUTRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du commerce, constate et approuve ces conventions.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'ensemble des associés.

Signé par :

*Arnaud Malivoire*

160DE1EACEE1427...

Arnaud MALIVOIRE  
Représentant ZEPHIR AUDIT

Signed by:

*Nicolas AUTELIN*

1A056BA5C03B479...

Nicolas AUTELIN  
Associé de la SAS SECAUT 51

**SECAUT**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros**

**Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo, 87000 LIMOGES**

**-oOo-**

**RCS LIMOGES 773 500 038**

**-oOo-**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre,  
Le 20 décembre,

Monsieur Arnaud MALIVOIRE, associé unique de la Société « SECAUT » Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est à LIMOGES, a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes et résultats,  
- Affectation des résultats,  
- Distribution de dividendes

**PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES**

L'associé unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 septembre 2024.

**DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023/2024 de 72 682,30 euros au compte « report à nouveau ».

**TROISIEME DECISION – DISTRIBUTION DIVIDENDES**

Il a été décidé une distribution de dividendes sur prélèvement du report à nouveau de la société pour un montant de 80 000 €.

Cette distribution au profit d'une personne morale ne donne pas lieu à prélèvements sociaux ni prélèvement libératoire. Cette distribution sera taxée par le biais d'une réintégration fiscale de 5% chez la société bénéficiaire.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Signé par :

*Arnaud Malivoire*

160DE1EACEE1427...



Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 25-27 Boulevard Victor Hugo 87000 LIMOGES Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 77350003800023 Néant  \*

Exercice N clos le, 30/09/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC TIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement*			
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 695	AG 695	
	Fonds commercial (1)	AH 68 039	AI	68 039
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 616	AS 279	337
	Autres immobilisations corporelles	AT 60 759	AU 33 098	27 661
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	
	Autres participations	BB	BC	
Créances rattachées à des participations	BD	BE		
Autres titres immobilisés	BF	BG		
Prêts	BH 3 280	BI	3 280	
Autres immobilisations financières*				
TOTAL (II)	BJ 133 389	BK 34 072	99 317	
AC TIF CIRCULANT	STOCKS*	BL 1 300	BM	1 300
	Matières premières, approvisionnements	BN 49 227	BO	49 227
	En cours de production de biens	BP	BQ	
	En cours de production de services	BR	BS	
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU	
Marchandises	BV	BW		
Avances et acomptes versés sur commandes	BX 383 629	BY 50 520	333 109	
Créances	BZ 139 021	CA	139 021	
Clients et comptes rattachés (3)*	CB	CC		
Autres créances (3)	CD	CE		
Capital souscrit et appelé, non versé	CF 283 188	CG	283 188	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CH 21 531	CI	21 531	
Disponibilités	CJ 877 897	CK 50 520	827 377	
Comptes de régularisation	CW			
Charges constatées d'avance (3)*	CM			
TOTAL (III)	CN			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CO 1 011 286	IA 84 592	926 694	
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif * (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)				

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... )			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	342 945	
	Report à nouveau			DH	89 477	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	72 685	
	Subventions d'investissement			DJ	3 021	
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	618 129	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	20 646	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	90 250	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	33 950	
	Dettes fiscales et sociales			DY	152 632	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	11 089	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	308 565		
Ecart de conversion passif *			<b>TOTAL (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	926 694		
RENVUOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	297 266	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD